



Accident dans une concession

Par **Benj25**, le **01/12/2012** à **13:58**

Bonjour,

Je suis nouveau sur ce site, alors excusez moi si je commets des erreurs.

Voilà mon problème : j'ai pris livraison de ma voiture en concession (voiture neuve) , elle n'était pas sortie de la concession (partie garage , aire de livraison) , le vendeur me demande de la sortir, au moment de mettre le contact , la voiture a avancée car une vitesse était engagée, et non signalée par le vendeur. Sachant que l'accès rapide au frein à main et au levier de vitesse était rendu difficile par l'abaissement de l'accoudoir central. Je reprends, la voiture à avancé d'un bon, et est venue percuter une autre voiture, en réparation , sur le pont en position basse. Avec le vendeur et le directeur nous avons fait un constat.

Simplement je me rends compte qu'ils ont dessiné la situation sur le parking et non dans concession. Maintenant j'ai peur que mon assurance, fraîchement contractée, me resilie mon contrat.

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **01/12/2012** à **17:01**

Bonjour,

Il est bien compréhensible que le concessionnaire ait essayé de faire passer l'accident sur le parking car vous n'aviez pas le droit de conduire la voiture à l'intérieur du garage ! Seul un membre du personnel pouvait le faire...

Par **Benj25**, le **02/12/2012** à **00:28**

ok merci, que faire svp ?